

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

N° 2026-06

L'an deux mille vingt-six, le 03 février à 18h00

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 27/01/2026

Nombre de membres : 12

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Mmes PIENS, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, FRETE, LAMBERT.
M. BONNEAU et M. LETOFFE.

Excusée(s) : Mmes TIRROLOY, PAGE, BOCQUET, BILLOIR.

Absents : -

Objet : PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS D'AVRIL 2026

EXPOSE DES MOTIFS

Dans ce contexte budgétaire communale de plus en plus difficile, le conseil d'administration doit prendre des décisions afin de pouvoir maintenir les activités mises en place ces dernières années. Nous demandons donc une participation financière pour les séniors de 65 ans et plus inscrits sur la liste du CCAS et, une participation pour les conjoint(e)s qui souhaitent accompagner.

PROPOSITION :

Il est proposé aux membres du conseil d'administration du C. C. A. S. de fixer le montant du repas des séniors à 20 € ainsi qu'à leur conjoint(e) de moins de 65 ans, résidant sur la commune et, une participation à hauteur de 40 € pour les conjoint(e)s extérieur(e)s à la commune.

DELIBERATION :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide :

- Pour : 8 voix

- Contre : 0 voix

- Abstention : 0 voix

Les paiements seront imputés au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le



ID : 060-216005314-20260203-D202606-DE

PAGE ANNULEE